

Le parti de la révolution féministe

Contribution féministe pour le Congrès de Villeurbanne



“Nous sommes socialistes, donc féministes”. Si le féminisme pèse dans les mots, dans les programmes politiques que nous portons, nous socialistes, femmes et hommes, sommes conscients que la praxis féministe fait défaut à notre organisation politique.

Le constat est sans appel, nous socialistes, qui nous revendiquons féministes, comptons encore trop peu de femmes en nos rangs. Nous ne savons pas attirer, valoriser, faire émerger de nouvelles figures féminines pour conquérir le pouvoir. Certes les grandes métropoles, Marseille, Paris, Nantes, Lille et Rennes sont dirigées par des femmes mais elles ne sont mises en exergue que parce qu’elles font figures d’exception.

Parce que nous sommes socialistes et que nous croyons en l'organisation politique mais que nous connaissons ses travers, nous demandons la mise en place de plusieurs mesures dans nos statuts et au sein de notre organisation pour conquérir l'égalité.

1. Faire la révolution féministe au sein de notre organisation

1.1. Pour la parité militante : attirer des femmes au sein de notre organisation par l'attractivité et la sororité

Aujourd'hui au sein de notre organisation les femmes sont sous-représentées et cela pèse sur l'image de notre organisation politique.

Pour favoriser la parité militante de notre organisation, nous voulons :

- une campagne d'adhésion ciblée mise en œuvre par le parti qui valorise les femmes engagées, nous devons être LE parti qui appelle les femmes à prendre le pouvoir ;
- l'écriture de nos statuts et documents en écriture inclusive ;
- le respect de la parité des expert.e.s et des intervenant.e.s dans les formations, ateliers, conférences, etc. organisés par notre parti, tant au niveau fédéral qu'au niveau national : les tribunes majoritairement voire exclusivement masculines appartiennent au passé ;
- la mise en place de véritables cycles de formation à tous les niveaux, notamment pour les femmes, avec un axe fort sur la prise de parole en public ;
- l'obligation, dans les fédérations de faire des réunions en format alternatif pour être adaptés aux contraintes de tou.te.s : l'alternance des jours, des horaires, des soirées ou des week-ends et des temps de réunions en visio ;
- la mise en place de solutions de garde permettant à des parents engagés de participer aux réunions d'instances ou le financement de modes de garde ;
- la généralisation des réseaux de femmes dans toutes les fédérations afin de mettre en place des systèmes de marrainage, renforcer la sororité et faire que les nouvelles camarades aient des repères en dehors de leurs sections, se voient faciliter l'accès à des formations ou simplement puissent bénéficier de conseils ou d'une écoute mieux ciblée ;
- l'inscription du réseau national des femmes socialistes dans nos statuts et la possibilité pour la commission nationale à l'égalité entre les femmes et les hommes de communiquer auprès de toutes les adhérentes.

1.2. Une direction qui montre l'exemple

Parce que nos instances et notre gouvernance sont la vitrine de notre parti, parce qu'une femme peut mieux se projeter si elle voit d'autres femmes en responsabilité et parce qu'il faut chercher des femmes pour les trouver, il est nécessaire que notre politique paritaire interne soit renforcée. Nous voulons :

- l'alternance à la tête de toutes nos instances, quand le sortant est un homme, il ne peut y avoir que des candidatures femmes ;
- créer la possibilité de binômes paritaires au niveau des secrétaires de section et premiers secrétaires fédéraux, nous savons que ce n'est pas une solution à terme car une femme

peut exercer seule la responsabilité mais nous nous en servons comme une mesure de transition permettant de placer des femmes en situation de responsabilité ;

- l'effectivité de la parité dans les instances nationales et fédérales sur tous les postes et notamment les postes clé (si le 1er secrétaire fédéral est un homme, la numéro 2 de la fédération sera une femme, et parité sur les autres postes : trésorerie, fédérations, élections, adhésions).

Nous demandons l'inscription de ces règles dans nos statuts et non pas dans une charte ou un règlement intérieur annexe. Il conviendra donc que le parti fixe avant la fin de l'année de 2020, la date d'un congrès statutaire qui sera celui des droits des femmes dans notre parti, ou qui ne sera pas.

2. Les femmes et les élections : en finir avec la variable d'ajustement qui fait des femmes des "hommes de second rang"

A chaque élection sa justification pour placer les femmes en situation de second rang. On connaît l'argument du sortant, qui a forcément la primeur, de celui "qui pèse" parce que "les temps sont durs", la question des accords parce que les hommes ont plus de poids pour résister aux fusions. Il y a enfin les législatives où les places sont chères pour les femmes qui se retrouvent dans les circonscriptions de conquête ou en situation de suppléance, voire pire : dans les circonscriptions ingagnables, et les exemples ne manquent pas.

Heureusement, la loi est passée par là et plusieurs positions ont été sauvegardées : les listes paritaires aux municipales et intercommunalités / métropoles (mais quid de la tête de liste), les binômes paritaires aux départementales et les listes aux régionales (quid des places femmes maintenues après les fusions de liste et de la tête de liste). Le constat est clair : la loi n'a pas - encore- imposé des cadres qui permettent l'égalité réelle, heureusement notre organisation ayant encore quelque poids, elle peut en imposer certains..

Puisque les candidat·e·s sont investi·e·s par l'échelon fédéral et/ou national, nous demandons que de nouvelles règles soient applicables aux commissions électorales :

- la présence du/de la SF à l'égalité dans l'ensemble des commissions et les négociations avec les partenaires pour les constitutions et fusions de liste avec droit de vote et de blocage ;
- favoriser la conciliation entre la limitation du cumul des mandats locaux et la parité à tous les niveaux de responsabilités, en tenant compte de chaque situation locale ;
- veiller au respect de la parité dans les circonscriptions éligibles, notamment concernant les élections sénatoriales, à la députation, et les têtes de liste des intercommunalités ;
- veiller au respect de la parité de candidat·e·s socialistes sur les listes d'union.

Nous demandons que soit rédigée une charte féministe que l'ensemble des candidat·e·s investi·e·s s'engagent à respecter.

- la parité des camarades écarté.e.s suite aux fusions ;

- la parité des chefs de file : si un homme est tête de liste, il s'engage à avoir une première adjointe femme ;
- la parité au sein des groupes politiques ;
- le non cumul des responsabilités locales en limitant à deux postes locaux (même hors exécutif) en portant une attention sur les situations locales ;
- l'attribution de délégations non genrées à des femmes en cas de victoire (finance, transport, etc..).

Nous pensons que l'application de l'ensemble de ces mesures sera garante d'une égale représentation des femmes dans notre organisation. La politique étant l'affaire de tou-te-s, chacun doit pouvoir y prendre sa place.

Nous exigeons aussi le strict respect et la stricte application des résolutions adoptées à l'unanimité du Bureau National le 28 novembre 2017 et du 1er juillet 2019.

Nous exigeons que chaque candidat à quelque élection que ce soit (interne au parti ou territoriale) ait préalablement suivi une formation à la lutte contre les violences faites aux femmes et à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. En clair, pas de formation = pas d'investiture.

Enfin, nous tenons à affirmer que le combat féministe n'est pas un combat exclusivement féminin. La quête de l'égalité réelle nous concerne toutes et tous.

Socialistes donc féministes.

Il est temps de dépasser le slogan et de passer des paroles aux actes.

Premières signataires

Emma Antropoli (93)

Malika Bonnot (69)

Dorine Bregman (75)

Ninuwé Descamps (83)

Yasmine El Jaï (75)

Alexandra Jardin (75)

Elodie Jauneau (91)

Emma Rafowicz (75)